

Envoyé en préfecture le 30/09/2020

Reçu en préfecture le 30/09/2020

Affiché le

ID : 029-212901011-20200921-2020_09_21_05-DE



(Finistère)

Landéda, le 15 septembre 2020

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2020

**REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD
DES ABERS**

RAPPORT N°05-08/2020

Envoyé en préfecture le 30/09/2020

Reçu en préfecture le 30/09/2020

Affiché le

ID : 029-212901011-20200921-2020_09_21_05-DE

L'EHPAD des Abers qui est un établissement public recevant des personnes âgées dépendantes a un conseil d'administration dans lequel la commune a deux représentants.

Par conséquent, je vous propose d'élire deux représentants à ce conseil.



Nombre de membres

en exercice	= 27
Présents	= 24
Votants	= 27

Délibération du conseil municipal

N°05-08/2020

Réunion du 21 septembre

**REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD
DES ABERS**

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la commune,
Étaient présents : Christine CHEVALIER, Anne POULNOT-MADEC, Laurent LE GOFF, Nolwenn DAUPHIN, Jean-Luc CATTIN, Danielle FAVE, Alexandre TREGUER, Céline PRONOST, Isabelle POULLAIN, Philippe COAT, Hervé LOUARN, Catherine COUSTANCE, Bernard THEPAUT, Marie-Laure LOUBOUTIN, Laurent QUEZEDE, Camille SORDET, Jean-Pierre GAILLARD, Marine VAUTIER, Jean-Luc LE ROUX, Erwan DENEZ, Sylvaine COANT, Martine KERFOURN, Christophe ARZUR, Pascale BIHANNIC

Absents :

David KERLAN à Christine CHEVALIER

Daniel GODEC à Alexandre TREGUER

Muriel COLLOMBAT à Jean-Luc CATTIN

Monsieur Jean-Luc LE ROUX a été élu(e) secrétaire de séance.

Christine CHEVALIER, rapporteur(e), entendu(e),

Les membres du Conseil municipal décident d'élire :

Madame Christine CHEVALIER par 26 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1 (Erwan DENEZ).

Madame Danielle FAVE par 22 voix Pour et 5 voix contre, Abstention : 0.

5 voix contre : Erwan DENEZ, Sylvaine COANT, Martine KERFOURN, Christophe ARZUR, Pascale BIHANNIC

Madame Pascale BIHANNIC par 5 voix Pour et 22 voix Contre, Abstention : 0.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la demande de l'EHPAD des Abers,

Vu le rapport de Mme le Maire,

Considérant que la Commune a deux représentants au sein du conseil d'administration de l'EHPAD,

Considérant que MMES Christine CHEVALIER, Danielle FAVE et Pascale BIAHNNIC font actes de candidature,

Envoyé en préfecture le 30/09/2020

Reçu en préfecture le 30/09/2020

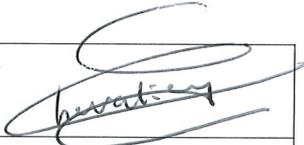
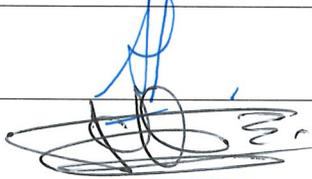
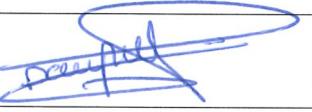
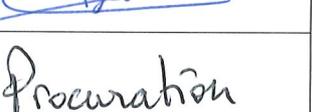
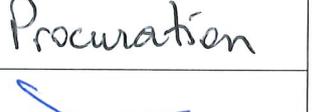
Affiché le

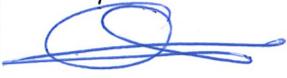
ID : 029-212901011-20200921-2020_09_21_05-DE

Considérant que le Conseil municipal a décidé de voter à main levée pour la désignation des deux représentants,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal décide d'élire MMES Christine CHEVALIER et Danielle FAVE représentants de la Commune au Conseil d'administration de l'EHPAD des Abers.

CHEVALIER Christine	
KERLAN David	Procurator
POULNOT - MADEC Anne	
LE GOFF Laurent	
DAUPHIN Nolwenn	
CATTIN Jean-Luc	
FAVÉ Danielle	
TRÉGUER Alexandre	
SIMIER Céline	
GODEC Daniel	Procurator
POULLAIN Isabelle	
COAT Philippe	
COLLOMBAT Muriel	Procurator
LOUARN Hervé	

COUSTANCE Catherine	
THÉPAUT Bernard	
LOUBOUTIN Marie-Laure	
QUÉZÉDÉ Laurent	
SORDET Camille	
GAILLARD Jean-Pierre	
VAUTIER Marine	
LE ROUX Jean-Luc	
DENEZ Erwan	
COANT Sylvaine	
KERFOURN Martine	
ARZUR Christophe	
BIHANNIC Pascale	

Envoyé en préfecture le 30/09/2020

Reçu en préfecture le 30/09/2020

Affiché le

ID : 029-212901011-20200921-2020_09_21_05-DE